

MARDI 26 JANVIER 2021

Programme de Prévention des Déchets : lancement d'une consultation publique



Dans une volonté d'une gestion toujours plus vertueuse des déchets sur le territoire, Grand Lieu Communauté a élaboré en 2020 son premier Programme de Prévention des Déchets. Après une phase de diagnostic et l'élaboration d'un plan d'actions, le Programme de Prévention des Déchets est aujourd'hui soumis à l'avis de la population à travers une consultation publique.

Agir en faveur de la réduction des déchets

Compétente en matière de déchets depuis de nombreuses années, Grand Lieu Communauté agit au quotidien pour offrir aux usagers un service de qualité mais aussi pour limiter l'impact de nos déchets sur l'environnement. Le territoire a notamment mis en place la Redevance Incitative et l'extension des consignes de tri afin d'encourager les habitants à limiter leur production de déchets et à recycler davantage les emballages.

En complément de ces actions, Grand Lieu Communauté a choisi d'élaborer son premier Programme de Prévention des Déchets. Sur une durée de 6 ans, il détermine un certain nombre d'actions qui auront toutes pour objectif de réduire le volume de déchets produits sur le territoire.

« Le territoire obtient globalement de bons résultats en matière de production de déchets. Néanmoins, pour répondre aux objectifs régionaux, nous devons encore progresser. La réduction de nos déchets est la clé pour une gestion vertueuse de ce service à la population et pour limiter son coût pour les usagers. »

Johann BOBLIN, Président de Grand Lieu Communauté

Suite à l'élaboration d'un diagnostic, un plan d'actions a été co-construit avec les membres du conseil d'exploitation « déchets ménagers » courant 2020. Il comporte 4 axes stratégiques :

- la réduction et la valorisation des déchets organiques
- l'éco exemplarité
- la réduction des déchets des entreprises et du BTP
- la promotion de la réparation et du réemploi

Un projet partagé avec la population

Le Programme de Prévention des Déchets sera soumis à l'avis du public du 29 janvier au 14 mars 2021. La population est invitée à prendre connaissance des documents élaborés et à exprimer ses observations, ses questions et ses idées à ce propos.

« La pleine réussite de notre Programme de Prévention des Déchets repose sur la mobilisation de tous les acteurs du territoire. Grâce à cette consultation du public, chaque habitant est appelé à apporter son expertise citoyenne en donnant son avis et en soumettant ses propositions. »

Bernard COUDRIAU, Vice-Président en charge de la gestion des déchets

Le Programme de Prévention des Déchets sera disponible à l'accueil de Grand Lieu Communauté ou sur le site internet www.cc-grandlieu.fr.

Afin de faciliter la participation, plusieurs dispositifs de consultation sont mis en place :

- par envoi de courriel à l'adresse suivante : consultationpublique@cc-grandlieu.fr
- par voie postale avec pour objet consultation Programme de Prévention des Déchets
- via le questionnaire mis en ligne sur le site www.cc-grandlieu.fr

À l'issue de la consultation du public, une synthèse des observations formulées sera rédigée. Le Programme de Prévention des Déchets pourra ensuite être modifié pour tenir compte de ces avis et fera ensuite l'objet d'une approbation définitive lors du Conseil communautaire de mai 2021.